

rait pas sanctionné un référendum tenu dans des conditions de liberté politique véritable ne saurait être considéré comme étant acceptable par le peuple rhodésien dans son ensemble.

2. Déclarer sans plus tarder que le gouvernement canadien ne peut accepter le règlement proposé et que, quelles que soient les conclusions de la Commission Pearce, le Canada préconisera une application plus rigide des sanctions internationales contre la Rhodésie.
3. Affirmer que la mise au point d'un règlement équitable passe nécessairement par d'honnêtes négociations entre Chefs africains et Chefs blancs en vue d'établir une constitution qui débouche éventuellement sur le règne de la majorité. Affirmer de plus que nous comptons qu'un tel règlement prévoira une présence britannique ou internationale en Rhodésie jusqu'à l'avènement du règne de la majorité.
4. S'engager, suite à la conclusion d'un tel accord, à collaborer avec d'autres Etats à la mise sur pied par exemple d'importants programmes de rachat des terres, d'assistance à l'émigration pour faciliter le départ des Européens qui ne voudraient pas rester sur les lieux, et à la formation des cadres africains qui auront à remplacer les fonctionnaires européens désireux de partir.

Une déclaration de politique ainsi articulée serait en tout point conforme aux politiques canadiennes actuelles et leur donnerait plus de consistance. Elle ne contredirait aucunement ce que disait M. Trudeau à ses collègues africains du Commonwealth en 1969 à savoir qu'ils devraient peut-être se résigner à une solution de deuxième ou de troisième ordre. Le succès des négociations exigera certainement des Africains qu'ils soient disposés à accepter un compromis, mais je ne crois pas que le premier ministre entendait par là que l'on puisse légitimement imposer un règlement de deuxième ou de troisième ordre sans aucune autre forme de négociations. En fait, plus les compromis seront importants plus la participation des chefs africains à leur négociation sera essentielle.

Que penser alors de ces appels à la prudence si souvent décisifs, et pourquoi le Canada devrait-il adopter une position aussi nette sur cette question?

Tout d'abord, les particularismes raciaux vont probablement devenir un facteur important en politique internationale, ajoutant ainsi aux difficultés qu'éprouvent pays riches et pays pauvres à créer entre eux des relations positives et harmonieuses. Il est dès lors important que des puissances moyennes de race blanche continuent de combler ces différences. Nous devons faire la preuve que nous sommes prêts à adhérer à un principe fondamental même si nous devons irriter une des grandes puissances de race blanche avec qui nous avons des liens historiques étroits.

Deuxièmement, nous avons déjà joué un rôle important à l'égard de la Rhodésie, particulièrement aux Conférences du Commonwealth tenues à Londres en 1964, à Lagos en 1966 et à Londres en 1969. En faisant nôtres les objectifs à long terme de nos partenaires «non blancs» du Commonwealth sur la question de Rhodésie, nous avons acquis auprès d'eux une influence qui nous a permis d'obtenir leur consentement à l'ouverture de négociations entre les Britanniques et M. Smith. Ce rôle est parfaitement juste et honorable aussi longtemps que nous demeurons fidèles à nos idéaux et que nous nous montrons aussi rigoureux qu'auparavant lorsque ces mêmes idéaux exigent que nous nous opposions aux objectifs immédiats du gouvernement britannique.

Et voici mon dernier argument. Le gouvernement canadien se montre, avec raison, peu enclin à faire des observations gratuites et moralisantes sur des questions où il ne joue aucun rôle. Le gouvernement prétend également que la justice sociale est l'un des principaux objectifs de notre politique étrangère. Si le Canada veut concilier ces deux positions, il doit être prêt à jouer un rôle positif lorsqu'il s'agit des quelques questions internationales à l'égard desquelles il jouit d'un certain prestige en raison de ses liens historiques, de ses engagements antérieurs et de la confiance que lui accordent les parties en cause. La question de la Rhodésie est une de celles-là.

*Faire participer
les chefs africains
aux négociations*